

Procès-verbal du Conseil d'Ecole n°1

Le Conseil d'Ecole s'est réuni le mardi 15 octobre à 18h30

Membres présents :

Mairie : M. ANDRE

Enseignant(e)s : Mmes JEAGLE, AUDEVARD, MOGGI, EYNARD, SOURD, ROTAT, PARENDEL, ALGIVE, RENAUD

Directrice : Mme TONA

Parents délégués titulaires : Mme BLAMPEY, Mme GLATHOUD, Mme BILESIMO BUFFARD, M. MANGIOLA, M. DEVIS, Mme ROZIER, Mme CAMELOT, Mme VANDEVOORDE, Mme PERUZZO, Mme DURFORT

Parents délégués suppléants : M. MARTIN, Mme LERCHE, Mme FERREY

DDEN : M. MEYRAN

Membres absents ou excusés :

Mairie : Monsieur GIROUD, Mme DEJEUX

Parents suppléants : M. Clément CAVALLIER

IEN : M. RONCHAIL

Madame Emilie ROTAT sera la secrétaire de séance.

1. Bilan de rentrée, effectifs

A la rentrée de septembre 2019, 232 élèves étaient présents. A la mi-septembre, un élève de PS a été inscrit à l'école. A titre de comparaison, l'an dernier, en septembre, il y avait 228 enfants.

- ✓ 23 élèves de PS dans la classe de Catherine AUDEVARD.
- ✓ 25 élèves dans la classe de MS de Nadège RENAUX
- ✓ 25 élèves dans la classe de GS de Stéphanie JAEGLE.
- ✓ 24 élèves de CP dans la classe de Cécile MOGGI
- ✓ 24 élèves de CP/CE1 de Marie-Françoise EYNARD (8 CP et 16 CE1).
- ✓ 24 élèves de CE1/CE2 (avec 15 CE1 et 9 CE2) dans la classe de Karen PARENDEL.
- ✓ 25 élèves de CE2 dans la classe d'Emilie ROTAT (13 CE2 et 12 CM1)
- ✓ 27 élèves de CM1 dans la classe de Fanny TONA. Etant directrice de l'école, je suis déchargée de classe deux jours par semaine. Ainsi, c'est Isabelle Vinet qui assure la classe les jeudis et vendredis.
- ✓ 24 élèves de CM2 dans la classe de Fanny Sourd, qui remplace Véronique PERREL actuellement en congé maternité.
- ✓ 12 élèves en classe ULIS école avec David ALGIVE

Il y a donc 233 élèves au total, répartis sur 10 classes (dont la classe ULIS école).

En moyenne, par classe, sans compter la classe ULIS école, il y a 25.8 enfants par classe.

- Pour les classes de maternelle, il y a 3 ATSEM : Sylvie Guabello, Pascale Grillet qui s'occupe aussi de la gestion du périscolaire tous les matins jusqu'à 9h30 et Patricia Cappelaro qui travaille dans l'école tous les matins de 8h15 à 11h.
- Mireille Legris, Cécile Lagrange et Valérie Pisteur sont des AVS individuelles et accompagnent des enfants en classe. Marie-Laure Clerc est l'AVS collective de la classe ULIS.
- Nathalie Thevenin prend en charge des groupes d'élèves à la bibliothèque, par demi-classe, les jeudis et vendredis matins (pour les classes d'élémentaire). Les classes de maternelle se rendent quant à elles à la bibliothèque de l'école avec les enseignantes et les ATSEM.

2. Bilan des élections des représentants des parents d'élèves

Elles ont eu lieu le vendredi 11 octobre 2019. Le bureau de vote, situé dans la bibliothèque, était ouvert de 8h à 12h et le vote par correspondance était autorisé.

Je tiens à remercier M. Olivier Martin qui a tenu ce bureau de vote de 8h à 9h.

Il y avait une seule liste de 14 parents d'élèves non constitués en association.

Il y a eu 107 votants sur 328 inscrits : 99 suffrages exprimés et 8 bulletins blancs ou nuls.

Le taux de participation est alors de 32.62 %.

Les sièges sont pourvus : 10 titulaires et 4 suppléants.

A titre de comparaison, l'an dernier, le taux de participation était de 30.16%.

3. Vote du règlement intérieur

Relecture des éléments modifiés dans le règlement intérieur.

Vote à main levée : **vote du règlement intérieur à l'unanimité.**

Deux documents seront joints à ce règlement intérieur : la charte d'usage des réseaux de l'Internet et des services multimédias de l'école et la Charte de la laïcité. Ces documents seront mis en ligne sur le blog et une copie papier sera transmise aux familles qui en feront la demande.

Le règlement intérieur adapté (temps scolaire et périscolaire) a été mis à jour par les délégués des classes lors du conseil des délégués qui a eu lieu vendredi dernier ; il sera signé par les élèves, par leurs parents et collé dans les cahiers de liaison. Ce travail est réalisé conjointement avec Agnès Bauquis, coordinatrice des services périscolaires à la mairie.

4. La sécurité à l'école – le PPMS

- Comme chaque année scolaire, un exercice évacuation incendie doit être réalisé dans les 15 jours qui suivent la rentrée. Il a été réalisé cette année le jeudi 12 septembre à 9h30. Rien à signaler : toutes les classes ont évacué rapidement et dans le calme, afin de rejoindre les différents lieux de rassemblement dans les cours de récréation. Deux autres exercices d'évacuation incendie seront programmés au cours de l'année dont l'un pendant le temps de sieste, durant le temps périscolaire.
- Le PPMS, plan particulier de mise en sûreté, est toujours d'actualité et est mis à jour. 2 exercices seront aussi réalisés. Il s'agit de s'entraîner à réaliser des exercices d'évacuation ou de confinement d'école, sans que ce soit anxiogène, dans le cadre d'un accident chimique, d'une catastrophe naturelle ou alors d'une intrusion au sein de l'école.

Le premier exercice lié à ce PPMS aura lieu le jeudi 17 octobre dans le cadre d'un confinement en cas d'intrusion au sein de l'école.

La mairie d'Entrelacs a reçu l'année dernière des subventions du conseil régional afin de mettre en place un nouveau système concernant l'alarme « attentat ». Jusqu'à présent, nous utilisons la corne de brume pour avertir d'une intrusion au sein de l'école. Désormais, ce seront des balises mobiles situées dans les classes pour rentrer en communication directement avec la police municipale en cas de déclenchement.

Un premier exercice avait eu lieu en fin d'année dernière et un nouvel exercice de confinement dans le cadre d'une intrusion au sein de l'école est donc prévu ce jeudi 17 octobre.

► *M. André, élu, explique de manière plus approfondie l'utilisation de ces balises.*

Un bilan de ces exercices de sécurité sera fait lors des prochains conseils d'école.

5. Présentation et financement des projets éducatifs, spectacles et sorties

- Toutes les classes élémentaires ont participé, comme l'année dernière, à l'opération « **un dessin de Noël pour nos soldats** ». Les dessins ont été envoyés la semaine dernière pour qu'ils aient le temps d'être acheminés dans les différents camps français à travers le monde. Des réponses des militaires sont désormais attendues impatiemment par les enfants...
- **Thierry Franzon**, éducateur sportif, intervient de nouveau cette année dans les écoles d'Entrelacs. Pour cette 1^{ère} période, ce sont les classes de CP et CP/CE1 qui ont bénéficié de ses cours 1 fois par semaine (activités athlétiques).
Toute l'équipe enseignante souhaite remercier une nouvelle fois la mairie pour la poursuite de ces interventions sportives sur le temps scolaire.
Nous souhaitons aussi remercier le **tennis club d'ALBENS** qui nous permet de bénéficier des interventions de Mélanie Delpéyrat sur le temps scolaire : les classes de GS, CP, CP/CE1 et CE1/CE2 ont eu 3 séances de découverte à l'école et les classes de CE2/CM1, CM1 et CM2 ont eu 5 séances au tennis club (séances de cet après-midi annulées à cause de la pluie) Merci à eux pour ce cycle tennis !
- Depuis la semaine dernière, toutes les classes d'élémentaire bénéficient aussi d'un **assistant de langue**, Blakeley Terral, qui est d'originaire de Caroline du Nord aux Etats-Unis. Il intervient environ ¾ heure par semaine dans chaque classe d'élémentaire, le jeudi.
- Toutes les classes de l'école participeront aussi au **Festival de la Biolle Cinéma et Ruralité**. Pour les classes de maternelle, ce sera le jeudi 7 novembre, le matin (« Les nouvelles aventures de Freda la Fourmi ») Les classes de cycle 2 iront le vendredi matin 8 novembre (« Dans les bois ») et les classes de cycle 3 iront le jeudi après-midi 7 novembre (« la ferme des animaux »). Pour rappel, le visionnage des films est gratuit et nous ne devons régler que le transport en car jusqu'à la Biolle.
- Cette année encore, l'équipe enseignante continuera d'organiser le **Festival du Livre**, semaine durant laquelle

deux soirées seront ouvertes et consacrées à la vente de livres (documentaires, albums, romans, BD...). Grâce aux différents achats de livres par les parents, notre école aura une donation en livres pour étayer notre bibliothèque. Cette année, le Festival du Livre sera organisé la semaine du 25 novembre et les ventes auront lieu le mardi 26 novembre et le vendredi 29 novembre. Les familles recevront les flyers après les vacances de la Toussaint.

Financement des sorties et des projets des classes :

- **MAIRIE :** en plus des budgets fonctionnement et investissement, la mairie prend en charge le financement du transport en car pour se rendre à Aqualac pour les cycles obligatoires de natation pour les classes de GS au CE2/CM1. La mairie prend en charge également une partie du financement du transport du ski de fond pour les élèves de cycle 3 (dans le cadre du budget de fonctionnement de chaque classe).

Pour rappel, dans le cadre du budget investissement 2019, l'école a obtenu cette année : un VPI et un ordinateur associé pour la classe de CP de Cécile Moggi, du mobilier (tables, chaises, bancs, tabourets) pour les classes de GS, CE1/CE2 et ULIS. Des stores intérieurs pour les classes E1 et E2 ont aussi été installés.

Merci encore à la mairie pour ces investissements dans l'école nous permettant de travailler dans de bonnes conditions matérielles.

Concernant les fêtes de Noël, la mairie d'Entrelacs nous octroie un budget spécifique nous permettant cette année d'offrir 2 livres aux enfants (achetés grâce à l'association « Lire c'est partir »), de financer un spectacle exclusivement aux classes de maternelle (le mardi 19 novembre), de financer aussi un spectacle pour l'ensemble des classes de l'école « Comme moi mais pas pareil », spectacle qui aura lieu le jeudi 19 décembre à la salle des fêtes d'Albens. Les spectacles seront organisés en commun avec l'école des Allobroges. Le budget nous permettra aussi d'investir de nouveaux jeux pour les cours de récréation. Merci à la mairie pour ce budget NOEL !

- Nous tenons aussi à remercier l'**APE** qui nous aide essentiellement à financer l'ensemble des sorties et des projets des différentes classes : 40 euros par enfant pour les sorties, 5 euros par enfant pour le renouvellement des bibliothèques des classes. De plus, l'APE participe au financement du cycle de ski de fond pour les élèves de CM : 50 % du montant du transport dans la limite de 700 euros.

Sans l'APE, nous ne pourrions prévoir aucune sortie scolaire donc les enseignants tiennent encore à remercier l'ensemble de ces parents bénévoles. Nous souhaitons aussi une belle réussite pour le nouveau bureau de l'APE qui a été entièrement renouvelé cette année !

- **La coopérative scolaire** complète les financements de la mairie et de l'APE.

✓ **Sorties et projets pour le cycle 1 :**

- 7/11/19 : sortie au cinéma à La Biolle : « Les nouvelles aventures de Ferda, la fourmi ».
- 12/11/19 : Ferme des oursons : découverte de la fabrication du jus de pomme. PS et MS : matin, 9h30 à la ferme puis activités + pique-nique (dans une salle) et départ tout de suite après et retour à l'école pour 13h30. Pour les GS, le même jour mais l'après-midi, départ de l'école à 13h30 avec retour à 16h30.
- 2^{ème} sortie à la ferme des Oursons : fin mai début juin
 - ↳ financement par l'APE pour les 2 sorties
- 19/11/19 : Pierre CASTELLAN : « Caché dans la forêt » : spectacle musical interactif où les enfants participent. Spectacle offert par la mairie à l'occasion des fêtes de fin d'année
- 19/12/19 : « Comme moi mais pas pareil », spectacle offert par la mairie à l'occasion des fêtes de fin d'année
- GS : cycle natation de 10 séances en septembre/octobre à Aqualac à Aix-les-Bains.

✓ **Sorties et projets pour les classes de CP et CP/CE1**

- Sorties culturelles : Théâtre du Casino d'Aix les bains : spectacles « Dans les yeux de Taqqi » le 14/11+ « Apprenez l'anglais avec Mme Littleton » le 10 mars + Festival du cinéma « Dans les bois » le 8/11 + Spectacle de Noël « Comme moi mais pas pareil ».
- Sorties sportives : Cross St Girod (date à confirmer) + cycle piscine à Aqualac en janvier/février + cycle vélo avec intervenant en périodes 4 et 5 finalisé avec une rando-vélo de proximité + cycle athlétisme + sortie raquette au Revard avec un accompagnateur de moyenne montagne : découverte du milieu en hiver + sortie en forêt dans la forêt de La Deyse avec garde forestier de l'ONF.
- Sorties de proximité pour un travail sur le plan : marché, bibliothèque...
- Projet musique pour les élèves de CE1 : financé par la mairie

- Projet citoyenneté :
 - o échange avec EHPAD : jeux de société, ateliers pratiques, « l'école d'autrefois »...
 - o création d'un film d'animation : mise en animation des productions artistiques des enfants sur le thème du vivre ensemble : avec intervenant de l'association « Le Folioscope » (en novembre et mai) : projection aux parents et projection en plein air à St Félix.

✓ **Sorties et projets pour les classes de CE1/CE2 et CE2/CM1 : « Une année aux musées et aux spectacles » :**

* Spectacles au Quai des arts :

-« Je brasse de l'air » le mardi 15 octobre : performance mécanisée. Rencontre et questions à l'artiste en fin de spectacle. Travail en classe : sur les expressions, sur l'affiche, carnet du spectateur, projets d'écriture, projet en art et sciences.

-« Hocus Pocus » le 13 décembre 2019. Danse et arts visuels

* Sortie au musée des Confluences à Lyon : 1 visite libre + 1 atelier « Mini Monstres »

- Projet sur la coopération : « Marché des connaissances » : le but est que chaque enfant tienne un stand pour apprendre aux autres ce qu'il sait. Faire comprendre aux enfants que tout le monde sait quelque chose et peut le transmettre.

-Projet EPS :

- Natation : CE1/CE2 : septembre/octobre + CE2/CM1 : fin d'année scolaire

- Tennis : 5 séances

-CE2/CM1 : ski de fond en janvier avec les classes de CM1 et CM2.

-CE1 : projet musique avec l'atelier des arts

-Festival du cinéma Rural : « Dans les bois » le 8 novembre

✓ **Sorties et projets pour les classes de CM1 et CM2**

-Cross du collège des CM2 : cross solidaire avec « l'association communes solidaires de l'Albanais » : amélioration des conditions de vie des femmes au Sénégal

-CM1/CM2 : intervenant sport : pour la période 2, les mardis matins dans le dojo pour des séances de gymnastique.

-Ski de fond en janvier au Revard

-Cinéma de la Biolle : « La ferme des animaux » : jeudi 7 novembre après-midi

-10 décembre « Les voyages fantastiques » : » au théâtre Casino à Aix les Bains

- 28 janvier : « L'écorce des rêves » au théâtre du Casino à Aix les Bains

-Visite de la maison d'Izieu : le 2 juin

-Chemins de la Mémoire à Aime La Plagne: 19 juin (en relation avec le programme d'histoire)

✓ **Sorties et projets pour la classe d'ULIS**

-Inclusion des élèves d'ULIS dans les sorties et projets des classes d'inclusion.

-Travail sur le jardin + construction d'une maison à insectes.

Cette année, en lien avec l'éducation morale et civique, nous poursuivons **le conseil des délégués** instauré depuis quelques années. Les délégués des classes de l'école sont réunis environ 1 fois par période pour évoquer ensemble des problèmes qui peuvent avoir lieu dans la cour de récréation, pour nous soumettre des idées de jeux ou d'organisation... Les années précédentes, certaines idées des élèves ont abouti, comme par exemple le panier de basket, la table en bois dans la cour... C'est un moment d'échanges entre les élèves. Le premier conseil des délégués de la semaine dernière a permis de valider le nouveau règlement intérieur adapté aux enfants, de mettre en place un nouveau planning d'occupation des terrains de football...

6. Coopérative scolaire affiliée à l'OCCE

L'école primaire « L'Albanaise » fait partie de l'OCCE, mouvement éducatif agréé par l'Education Nationale au titre des « associations éducatives complémentaires de l'enseignement publique » et porte les valeurs de solidarité et de coopération.

Cette année, il a été demandé une cotisation de 15 euros par enfant (ou 20 euros par famille). La participation des familles n'est pas obligatoire. Les fonds collectés servent à améliorer la vie de l'école et de chaque classe en finançant partiellement ou en totalité les sorties, spectacles et animations et matériels.

Le solde au 31/08/2018 était de 704.44 euros. A ce jour, nous avons encaissé 2 365 euros de cotisations (140 familles sur 168)

L'affiliation à l'OCCE et l'assurance se sont élevées à 524.60 euros.

Nous avons alors en caisse à ce jour 2 544.84 € pour financer les spectacles, sorties et animations, sans compter les bénéfiques des photos de classe.

Un bilan de la coopérative sera préparé pour le dernier conseil d'école de l'année, au mois de juin.

7. Questions des parents

Voici les questions que les représentants des parents nous ont communiquées :

- *Des enfants signalent le manque de chaleur des plats servis.*

Bien que des micro-ondes soient présents à la cantine, il paraît compliqué que chaque enfant fasse réchauffer son assiette (perte de temps et bousculade assurée...).

Serait-il possible au service périscolaire de faire réchauffer les plats avant chaque service ?

Les plats servis aux élèves sont systématiquement réchauffés par le personnel périscolaire. Des normes de température sont mises en place. Cette question découle peut-être d'un repas servi quelques jours auparavant : de la viande cuite mais froide était au menu et des enfants ont peut-être été surpris...

- *Une question concerne aussi le temps de garderie et un parent d'élève se demande si les élèves ont le droit de lire les livres de la bibliothèque.*

Une caisse avec des livres à disposition des élèves sur les temps de garderie est mise en place. En effet, ils n'ont pas le droit d'emprunter les livres rangés sur les étagères afin de ne pas déranger le classement des livres.

- *Certains parents prennent le temps d'étiqueter les vêtements de leurs enfants, et les retrouvent tout de même dans le carton des habits abandonnés. Serait-il possible de rendre les habits étiquetés aux enfants concernés plutôt que de les mettre dans le carton?*

Tous les vêtements trouvés dans les cours de récréation ou dans les couloirs sont mis quotidiennement dans le carton des affaires oubliées. Au moment où les vêtements sont étalés dans le hall, par terre, si le vêtement est étiqueté, il sera rendu directement à son propriétaire. Une vérification quotidienne de la part des enseignants n'est pas possible.

- *Question concernant le stationnement des voitures des taxis prenant en charge les élèves de la classe ULIS.*
 - Normalement, il devrait y avoir 2 places « handicapés ». La mairie va vérifier si c'est bien le cas.
 - Le taxi peut stationner temporairement sur l'emplacement de bus mais sans gêner son stationnement.

▸ A voir avec la police municipale.

De nouveau, le problème du parking de l'école est soulevé :

- *Beaucoup de parents déposent leurs enfants à « la volée », ce qui bouche l'accès au parking de l'école.*
- *Cas du stationnement des parents sur le côté de la salle plurivalente : un marquage au sol sera clairement établi pour signaler l'interdiction ou non de stationner. Cet endroit est dangereux car des enfants circulent sur le côté du bâtiment.*
- *Il est rappelé aussi que le parking « Notre Dame » est disponible.*
- *Qu'en est-il du pédibus ?*

C'est aux parents de prendre l'initiative de remettre ce système en place. Des travaux vont être prochainement effectués dans la Montée de La Rippe concernant la sécurisation des trottoirs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h35.

Le prochain Conseil d'Ecole se tiendra au cours du 2ème trimestre, le jeudi 6 février à 18h30.

Le conseil d'école est clôturé par un verre de l'amitié, offert par les enseignants.

La secrétaire de séance,
Emilie Rotat

Le directrice, Présidente du Conseil d'Ecole
Fanny Tona